



Rapport de conférence-éclair – Parlons télé!

Présenté au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

Ottawa, 8 janvier 2014

Introduction

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada est le porte-parole principal des 2,6 millions de francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires d'un bout à l'autre du pays. Elle regroupe 21 membres, soit 12 associations provinciales et territoriales et neuf organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles. Elle coordonne également le Forum des leaders, un regroupement de 43 organismes travaillant ensemble au développement et à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes.

Nous ne surprendrons personne en disant qu'une conversation sur l'avenir de la télévision au Canada intéresse particulièrement les collectivités francophones en situation minoritaire, pour lesquelles l'accès à une variété de contenus télévisuels locaux et nationaux en français revêt une importance en termes de capacité de vivre et de s'épanouir dans leur langue.

C'est pourquoi la FCFA a invité ses organismes membres et ceux du Forum des leaders à participer à une conférence-éclair, le 3 décembre 2013, pour discuter des questions proposées par le CRTC dans le cadre de *Parlons télé*. Incluant la FCFA elle-même, 10 organismes ont participé à cette conférence-éclair, soit :

- L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)
- L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)
- L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)
- La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
- La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
- La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB)
- La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures (FCDC)
- La Société franco-manitobaine (SFM)
- La Société nationale de l'Acadie (SNA)

Lors de cette conférence-éclair, les participants ont discuté des trois thèmes de *Parlons télé* (la programmation, la technologie, les outils du téléspectateur). Cependant, certaines questions les ont interpellés davantage que d'autres. Le rapport qui suit reflète cet état de fait.

THÈME 1 – LA PROGRAMMATION : QUE PENSEZ-VOUS DES ÉMISSIONS OFFERTES PAR LA TÉLÉVISION

- 1) Quelles sont les émissions de télévision les plus importantes à vos yeux : les émissions pour enfants, les comédies, les documentaires, les dramatiques, les longs métrages, les émissions de nouvelles, de sports, de télé-réalité, de variété, ou autres émissions? Pourquoi?**

Les participants n'ont pas souhaité identifier un type prioritaire de programmation. Ils sont d'avis que les communautés francophones et acadiennes, comme le reste de la population canadienne, doivent avoir accès à une variété de types d'émissions qui correspondent à tous les goûts.

- 2) À quel point les nouvelles locales sont-elles importantes à vos yeux? Pourquoi? Quelle importance accordez-vous à la programmation d'accès communautaire et à la télévision communautaire? Pourquoi?**

Les nouvelles locales en français revêtent une importance capitale pour les communautés francophones et acadiennes. C'est, en grande partie, ce qui leur permet de s'informer quotidiennement dans leur langue sur leur milieu et sur les activités et les événements en français dans leur collectivité.

En ce qui a trait à la télévision communautaire, on fait remarquer que les EDR n'investissent généralement pas de très grandes sommes dans ces types de canaux et que, comme résultat, la programmation qui y est présentée est généralement assez limitée. De dire un des participants, s'il s'agit là de ce qu'on entend par « programmation locale », cela ne devrait pas satisfaire les Canadiens et les Canadiennes.

- 3) Pensez-vous que la programmation télévisuelle reflète pleinement la diversité culturelle, ethnique, linguistique, géographique et démographique du Canada? Si non, qu'y manque-t-il? À quel point ce reflet est-il important à vos yeux? Pourquoi?**

Les participants à la conférence-éclair s'entendent pour dire qu'il existe, au niveau national, un déséquilibre au niveau de la programmation télévisuelle qui favorise les grands centres comme Montréal ou Toronto. Bien que les services de Radio-Canada, en particulier les stations régionales à l'extérieur du Québec, revêtent une importance capitale pour les communautés francophones et acadiennes, le manque de couverture ou de reflet dans les grandes émissions nationales du diffuseur public est un irritant de longue date pour les francophones vivant ailleurs qu'au Québec. Ceci dit, un participant fait remarquer que dans plusieurs régions, les Canadiens de langue anglaise vivent une situation semblable et ne se voient pas, eux non plus, reflétés aux réseaux nationaux.

Voici certains des commentaires recueillis en lien à cette question :

- Quand l'économie albertaine est forte, on parle beaucoup de chez nous, mais quand elle est faible, on parle très peu de nous.
- On parle de la Nouvelle-Écosse quand il y a de grandes nouvelles ou de grands désastres mais quand il s'agit d'autres sujets, on en parle très peu.
- L'Acadie ne se voit pas suffisamment dans les grands bulletins de nouvelles nationaux et lorsqu'on nous couvre, une nouvelle de nos régions n'a pas le même poids ou le même

positionnement qu’une nouvelle équivalente à Montréal ou au Québec. Une nouvelle de l’Acadie se retrouve généralement plus loin dans le Téléjournal.

- Les grandes émissions-phare de Radio-Canada comme *Tout le monde en parle* invitent rarement les artistes de la francophonie canadienne (ailleurs qu’au Québec). Or, de voir leurs artistes rayonner donne un exemple à nos jeunes. Le phénomène Wilfred Le Bouthillier, par exemple, a eu un effet magique en Acadie.

Un participant note également une diminution de la production jeunesse dans la programmation de langue française à laquelle ont accès les communautés francophones et acadiennes.

4) Autres enjeux

Les participants à la conférence-éclair ont également mis de l’avant d’autres enjeux qui ont trait à la programmation mais ne s’inscrivaient pas dans les questions posées par le CRTC.

Production indépendante

La FCCF fait valoir qu’à l’heure actuelle, les fournisseurs de services Internet et les services par voie de contournement (comme Netflix) sont exemptés du système de redevances que doivent verser les EDR pour le développement du contenu canadien et de l’industrie canadienne de production indépendante. Étant donné la place de plus en plus importante qu’occupent ces services dans le paysage télévisuel canadien et le fait que de plus en plus de Canadiens et de Canadiennes regardent la télévision sur Internet, il est grand temps que cette exemption prenne fin.

Appui à la programmation francophone locale

La FCCF fait aussi valoir qu’un nouveau mécanisme d’appui doit être créé en remplacement du Fonds d’amélioration de la programmation locale, afin de favoriser la production locale de langue française dans son ensemble.

TVA Sports et la diffusion de la LNH

Le participant de la Saskatchewan a fait valoir que l’entente qui fait de TVA Sports le diffuseur officiel des parties de la Ligue nationale de hockey (LNH) génère un nouvel enjeu pour les communautés francophones et acadiennes. En effet, contrairement à Radio-Canada, TVA Sports n’est pas offert au service de base et il est à se demander si cette chaîne est même offerte par les EDR à certains endroits. Comme résultat, il est à craindre que plusieurs francophones vivant en milieu minoritaire doivent se résoudre à regarder les parties de hockey de la LNH en anglais ou, si TVA Sports est distribué dans leur région, ils devront payer pour avoir accès à des contenus auxquels les citoyens de langue anglaise ont, eux, accès gratuitement.

THÈME 2 – LA TECHNOLOGIE : QUE PENSEZ-VOUS DE LA FAÇON DE RECEVOIR VOTRE PROGRAMMATION TÉLÉVISUELLE?

1) De quelle façon préférez-vous regarder la télévision – sur un téléviseur traditionnel, en ligne, sur un téléphone intelligent, etc.? Pourquoi? De quelle façon regardez-vous généralement vos émissions de télévision – en direct, sur demande, enregistrées sur un enregistreur vidéo personnel, ou autre? Pourquoi?

La discussion sur cette question a fait ressortir un certain consensus autour de l'idée que si les modes d'écoute télévisuelle se diversifient énormément au sein des communautés francophones et acadiennes, les réalités peuvent varier selon les groupes d'âge.

D'une part, plusieurs jeunes vont chercher leurs émissions comme ils le veulent (consoles de jeu, téléphones intelligents, Netflix) et où ils le veulent, et l'important est d'assurer qu'ils aient accès à des contenus de langue française de même qualité que ceux présentés à la télévision traditionnelle, tout en gardant à l'esprit qu'il ne s'agira pas des mêmes contenus (par exemple, les jeunes ne sont pas nécessairement attirés par les téléromans). Toutefois, des participants indiquent qu'il ne faut pas seulement chercher à répondre aux besoins des jeunes, mais aussi se rappeler que la population francophone à plusieurs endroits est vieillissante et continue, dans une bonne mesure, à regarder ses émissions sur un téléviseur traditionnel.

L'évolution de certains comportements en matière d'écoute télévisuelle, toutefois, ne dépend pas du groupe d'âge. Ainsi, questionnés à ce sujet, la grande majorité des participants ont indiqué avoir leur téléphone intelligent, tablette ou ordinateur portatif à portée de la main lorsqu'ils regardent la télévision. Ils s'en servent soit pour aller chercher sur Internet une information complémentaire sur l'émission qu'ils regardent, ou pour commenter celle-ci sur Facebook ou Twitter.

Ceci dit, les participants font remarquer que la télévision reprend de plus en plus une place comme mode de divertissement des Canadiens et des Canadiennes, peu importe le mode d'écoute télévisuelle. On cite en exemple des phénomènes comme *Unité 9*, *Breaking Bad* et *Game of Thrones*.

Les participants notent aussi que l'accès inégal, selon les régions, à une connexion large bande peut influencer la capacité de regarder des émissions en ruissellement (streaming) sur le Web. Cet accès demeure problématique, entre autres, dans certaines régions du nord de l'Alberta et au Cap Breton - de dire la participante représentant la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, « même lorsqu'il s'agit de petites vidéos, ça arrête et ça recommence ».

2) Si vous êtes abonné à un service de télévision par câble ou par satellite, dans quelle mesure êtes-vous satisfait avec la façon dont vos chaînes sont assemblées dans un forfait?

Tous les participants, sans exception, s'entendent sur l'importance pour les francophones vivant en milieu minoritaire d'avoir accès à une variété convenable de chaînes de langue française. Toutefois, dans plusieurs cas, l'offre au-delà du service de base demeure insuffisante. Par exemple, les Franco-Albertains abonnés au câble ont, au-delà du service de base, accès à seulement huit chaînes de langue française, parmi lesquelles les postes reliés à Radio-Canada (notamment ARTV) occupent une place prépondérante. De façon similaire, les forfaits offerts aux francophones en Saskatchewan ne sont pas égaux partout et à certains endroits, il existe moins de choix en termes de chaînes de langue française.

L'importance de maintenir un service de base obligatoire fait également consensus parmi les participants, tout comme le maintien des ordonnances de distribution obligatoire au service de base en vertu de l'article 9.(1)h). Celles-ci ont eu pour effet de garantir au moins un certain nombre et une certaine variété de chaînes francophones que les EDR ne seraient autrement pas enclines à offrir. De dire un participant, « Si l'on veut que notre télévision soit réellement canadienne, il faut accepter qu'il y ait certaines contraintes sur la façon dont les contenus seront diffusés. Si le 9(1)h disparaît, ce sera la mort à petit feu de la programmation canadienne ».

Deux participantes ont émis des doutes quant aux bénéfices que les francophones vivant en situation minoritaire tireraient d'une offre à la carte au lieu de forfaits. L'une d'entre elles a fait valoir que le démantèlement des forfaits pourrait résulter en la disparition de chaînes canadiennes plus petites et plus fragiles.

THÈME 3 – LES OUTILS DU TÉLÉSPECTATEUR : AVEZ-VOUS SUFFISAMMENT D'INFORMATION POUR EXERCER DES CHOIX ÉCLAIRÉS OU ENCORE POUR TROUVER DES SOLUTIONS SI VOUS ÊTES INSATISFAIT?

Pour cette section, les participants ont discuté de deux préoccupations propres aux communautés francophones vivant en situation minoritaire, soit le fait que certaines EDR retirent périodiquement des chaînes francophones sans préavis ou modifient la position de celles-ci, et le manque d'outils pour surveiller le respect, par les télédiffuseurs et les EDR, de leurs conditions de licence.

1) Les EDR et les chaînes francophones

Les communautés francophones et acadiennes vivent périodiquement des situations où des chaînes francophones sont soit retirées de l'offre d'une EDR ou déplacées plus loin dans la liste des canaux. Ainsi, il y a quelques années, Northwestel avait retiré TV5 Québec-Canada de son offre télévisuelle au Yukon, jusqu'à ce que des représentations de la communauté franco-yukonnaise fassent en sorte que cette chaîne soit réintégrée. D'autre part, un participant fait remarquer que Shaw avait temporairement retiré TFO et TV5 Québec-Canada de son offre télévisuelle il y a quelques années.

Les participants de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique indiquent, d'autre part, que les EDR desservant la province modifient souvent les positions des chaînes francophones sans préavis. Le représentant de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures fait remarquer qu'au niveau de l'assemblage des forfaits, plusieurs EDR favorisent les chaînes dont elles sont propriétaires au détriment de celles de leurs concurrents et des plus petites chaînes comme TFO ou Télé-Québec qui, dans ce contexte, peinent à obtenir leur place. Ce participant est d'avis qu'il faut éliminer le privilège qu'ont les câblodistributeurs d'imposer leurs propres chaînes avant celles d'autres groupes.

2) Surveillance du respect des conditions de licence

Un participant déplore que le CRTC lui-même ne fasse pas une analyse plus rigoureuse du respect des conditions de licence par les télédiffuseurs et les EDR. D'autre part, les communautés francophones et acadiennes ne sont pas nécessairement outillées elles-mêmes pour effectuer une analyse complète, notamment au niveau de Radio-Canada. Les participants de la Fédération culturelle canadienne-française

font valoir qu'une telle analyse doit s'appuyer sur des données publiques fiables des diffuseurs pour assurer qu'ils remplissent leurs engagements.

AUTRES REMARQUES DES PARTICIPANTS CONCERNANT LA CONSULTATION DU CRTC

Dans l'avis d'invitation de radiodiffusion CRTC 2013-563, le Conseil indique que « *le marché télévisuel de langue française est confronté à ses propres problèmes compte tenu que la population francophone du Canada est encore moins nombreuse que la population anglophone et qu'elle est surtout concentrée au Québec, un faible pourcentage des francophones étant dispersé dans le reste du pays* » (c'est nous qui soulignons). Les participants à la conférence-éclair trouvent regrettable que le CRTC utilise cette manière de décrire les communautés francophones vivant en situation minoritaire. Cette façon de décrire la réalité francophone au pays sert à valider les choix des télédiffuseurs qui, même s'ils ont un mandat pancanadien comme Radio-Canada ou bénéficient d'une distribution obligatoire au service de base partout au pays comme TVA, choisissent de concentrer l'essentiel de leur couverture nationale au Québec. Cette description ne tient pas compte, d'ailleurs, du fait que le quart des près de dix millions de Canadiens et de Canadiennes qui connaissent le français habite à l'extérieur du Québec.

D'autre part, on déplore que les questions posées par le CRTC dans cet avis visent spécifiquement les consommateurs. Certains participants rappellent qu'il est aussi important de questionner les Canadiens et les Canadiennes en tant que citoyens et citoyennes, dans une perspective d'identité et de souveraineté culturelle nationale, et de viser également les créateurs qui contribuent à cette identité et à cette souveraineté.

La FCFA tient à remercier le Conseil d'avoir lancé cette invitation aux Canadiens et aux Canadiennes de contribuer à une conversation sur l'avenir de la télévision au pays.